

**DEMANDE D'ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS**  
**délivrée en application de l'article R. 600-7 du code de l'urbanisme**

Décision concernée	Coordonnées du demandeur de l'attestation
<b>N° de la décision</b> (Ex : PC 033 063 22 A1234) : PA 033 003 23 Z0002 <b>Auteur de la décision</b> (Ex : Maire de la commune de ...) : Commune d' AMBARES-ET-LAGRAVE <b>Bénéficiaire de la décision</b> : (Ex : Société X, M.Y, Mme Z) : Société SEVERINI PATRIMOINE <b>Date de la décision</b> : 07/06/2023	<b>Nom</b> : Société SEVERINI PATRIMOINE <b>Adresse</b> : 61 rue Jean Briaud Les Diamants n° 4 33700 M <b>Courriel</b> : amandine.lambert@severini-patrimoine.com <b>Date</b> : 05/12/2023

Ce formulaire peut être adressé au Tribunal administratif de Bordeaux, **accompagné de la décision concernée** :  
- soit par courriel : non-recours.ta-bordeaux@juradm.fr  
- soit par courrier : 9 rue Tastet - CS 21490 - 33063 BORDEAUX CEDEX

Il vous sera répondu par courriel à l'adresse communiquée par vos soins, dans un délai de 8 jours maximum.

**PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE**

**ATTESTATION DE RECOURS OU NON RECOURS**

Je, soussigné(e), greffier en chef du Tribunal administratif de Bordeaux :

Atteste que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours à la date de ce jour.

Atteste que la décision désignée ci-dessus, a fait l'objet d'un recours enregistré le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_.

L'instance est :

en cours.

terminée, le jugement a été notifié à toutes les parties le \_\_\_\_\_.

N'ayant plus à disposition les archives des années antérieures à l'année \_\_\_\_\_, le tribunal administratif ne peut se prononcer sur cette période.

Fait à Bordeaux, le 07/12/2023.

P/Le greffier en chef

